

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES CHENAUX
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE**

405^{ième} séance

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE, tenue le 7 février 2011, à 19 h 15, au Centre communautaire, situé au 100, rue de la Fabrique, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec à laquelle session

Sont présents : M. Yvon Lafond, maire
Mme Danielle Elliott, conseillère
Mme Diane Aubut, conseillère
Mme Germaine Leboeuf, conseillère
M. Mario Charest, conseiller

Sont absents : M. Gilbert Tremblay, conseiller
M. Yves Vinette, conseiller

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de monsieur le Maire.

Monsieur René Roy, directeur général/secrétaire-trésorier, assiste à cette séance.

1. Prière

2. Adoption de l'ordre du jour

2011-02-018 Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyé par Danielle Elliott et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour présenté.

Adoptée.

3. Avis de motion au règlement numéro 2011-307 modifiant les articles 10 et 11 du règlement numéro 98-163 relatif au stationnement

La conseillère Diane Aubut donne avis de motion qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance le règlement numéro 2011-307 modifiant les articles 10 et 11 du règlement numéro 98-163 relatif au stationnement.

4. Période de questions

5. Clôture de la séance

2011-02-019 L'ordre du jour étant épuisé, Germaine Leboeuf propose, appuyé par Danielle Elliott et résolu à l'unanimité que la présente séance est levée à 19 h 17.

Adoptée.

Yvon Lafond,
Maire

René Roy,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Yvon Lafond, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Yvon Lafond, maire